

CD 10/05/22

Présents : 10

Philippe POGU, Virginie BLUM, Yves BOEHM, Lucas CHAPELOT, Vincent FREY, Claudie GREVET, Olivier GUENIN, Sylvie MARCHESIN, Vincent MAYER, Xavier WACK.

Absents excusés : 3

Jean-Pierre GEROMEY, Mauricette JOLY, Jean-Luc LEGALLAIS

1/ Vote du précédent compte-rendu.....	1
2/ Demande de subvention dans le cadre du PSF.....	1
A/ Demande de la LGECO.....	1
B/ Avis de la ligue sur les demandes club/CDCO.....	1
3/ Demande de dérogation pour mettre une départementale au CN : présentation de cas, débat et vote.....	2
4/ Réunion des présidents de club pour préparer le calendrier 2023.....	2
5/AG LGECO 2023.....	2
7/ Divers.....	3

1/ Vote du précédent compte-rendu

Le compte-rendu du 7 avril 2022 est adopté à l'unanimité des présents

2/ Demande de subvention dans le cadre du PSF

A/ Demande de la LGECO

Comme il avait été décidé lors de la dernière réunion de comité directeur notre président et notre trésorier ont finalisé la demande de subvention de la LGECO dans le cadre du PSF.

B/ Avis de la ligue sur les demandes club/CDCO

Comme l'an passé, la FFCO nous demande d'émettre un avis sur les demandes de subvention PSF des clubs et des CDCO. Nous n'avons aucun rôle de décision mais pouvons commenter les demandes dans un soucis de cohérence et d'équité entre tous !

Comme l'an passé, c'est le BD, mandaté par le CD, qui s'acquittera de cette tâche avant le 25 mai 2022.

Compte-rendu de réunion – mardi 10 mai 2022

3/ Demande de dérogation pour mettre une départementale au CN : présentation de cas, débat et vote.

La demande de dérogation faite à la ligue ainsi que les débats et arbitrage préalables qui ont eu lieu en bureau le 2 mai 2022 sont exposés au comité directeur et sont à retrouver dans le compte-rendu de la réunion de BD.

Pour rappel, il s'agit d'une demande d'un club de mettre une départementale, initialement non CN, au CN afin de permettre la validation d'un traceur régional d'une part et d'autre part faire la même chose pour une seconde course afin d'attirer plus de coureurs.

Après des débats très riches, il est décidé par soucis d'équité entre les clubs de ne pas faire une dérogation unique pour ce cas mais de proposer cette possibilité à tous les autres clubs qui auraient des experts à valider. En effet, cela nous semble être cohérent car nous savons que de nombreuses personnes sont en cours de formation et que la période "COVID" a retardé les échéances.

Il est donc soumis au vote du comité directeur de proposer à tous les clubs et CDCO la possibilité de modifier une départementale et de la mettre au CN **uniquement pour servir de support à une validation d'expert en respectant le cahier des charges des départementales au CN.**

Ce principe est adopté par 11 voix pour et une abstention.

Un mail sera envoyé prochainement aux clubs et CDCO pour leur faire part de cette possibilité. Le délai de réponse à cette proposition est fixé au 20 juin.

Il est aussi proposé au vote du comité directeur d'accorder l'inscription d'une course départementale au CN afin de la rendre plus attractive et avoir plus de participants selon les organisateurs.

Cette demande est rejetée par 8 voix contre et 4 voix pour.

4/ Réunion des présidents de club pour préparer le calendrier 2023

Dans l'attente du calendrier FFCO qui nous permettra dans un premier temps de fixer les dates des championnats de ligue pour 2023, notre président propose de nous transmettre une réflexion concernant les possibilités d'amélioration de la planification de notre calendrier pour le 5 juin.

Chacun des membres du CD est aussi invité à avoir cette réflexion. (Règle d'attribution des championnats par exemple)

5/AG LGECO 2023

Après discussion, il est décidé de fixer l'assemblée générale de la LGECO au 25 février 2023. Celle de la FFCO aura lieu un mois plus tard le 25 mars 2023

6/ Site internet LGECO

Il est nécessaire d'avoir un site "ligue" plus attractif et qui puisse être plus pratique et agréable à consulter.

Vincent FREY a déjà commencé à y réfléchir et accepte de mettre à profit ses compétences pour nous présenter une ébauche de travail fin juin.

7/ Divers

Afin d'améliorer encore notre communication, il serait bien que tout le monde pense à transmettre des informations en les partageant aux administrateurs de notre page facebook.

Réflexion sur les récompenses lors des championnats de ligue : Est-il vraiment nécessaire de donner des médailles à toutes les catégories lors des championnats de ligue ?

Pour les jeunes, nous sommes d'accord que cela est important. Mais, en est-il de même pour toutes les catégories ? Pour les relais, nous pourrions, par exemple, envisager un trophée qui se transmet d'année en année et où les noms des vainqueurs seraient inscrits.

Xavier WACK, qui a initié, cette réflexion se charge de préparer une enquête vers les clubs à ce sujet.

Lucas CHAPELOT a fait une demande de droit d'accès sur le site pour déclarer les stages et weekends GREF en tant qu'organisateur LGECO.

Le 10/05/2022

Le président

Le secrétaire général

Philippe POGU

Vincent MAYER